

Commissions communales



Détail des membres dont Mireille MORNAY Maire, est Membre et Président de droit de toutes ces commissions

FINANCES

- Vice-Président : Jean-Claude Gaillard
- Membres : Yves Bayle - Sébastien Chorrier-Collet - Thierry Dufour Michel Gaillard - Hervé Tournier - Violaine Varvat

GESTION DU PERSONNEL

- Vice-Président : Jean-Claude Gaillard
- Membres : Sébastien Chorrier-Collet - Thierry Dufour

SECURITE DU TRAVAIL

- Vice-Président : Jean-Claude Gaillard
- Membres : Chloé Bayard - Sébastien Chorrier-Collet - Annick Hombert Thierry Parmentier

VOIRIE ASSAINISSEMENT - BATIMENT - ACCESSIBILITE

- Vice-Président : Jean-Claude Gaillard
- Membres : Yves Bayle - Sébastien Chorrier-Collet - Thierry Dufour Patricia Giroud - Annick Hombert - Thierry Parmentier - Marc Tournier

URBANISME

- Vice-Président : Jean-Claude Gaillard
- Membres : Chloé Bayard - Sébastien Chorrier-Collet - Patricia Giroud Annick Hombert - Michel Gaillard

POLE JEUNESSE

- Vice-Président : Michel Gaillard
- Membres : Chloé Bayard - Christine Dubujet - Patricia Giroud - Thierry Parmentier - Isabelle Teil

PATRIMOINE - CULTURE

- Vice-Président : Michel Gaillard
- Membres : Yves Bayle - Patricia Giroud - Hervé Tournier - Marc Tournier Violaine Varvat

COMMUNICATION

- Vice-Président : Michel Gaillard
- Membres : Jean-Claude Gaillard - Patricia Giroud - Hervé Tournier Isabelle Teil - Violaine Varvat

FLEURISSEMENT

- Vice-Président : Marc Tournier
- Membres : Chloé Bayard - Christine Dubujet

CIMETIERE

- Vice-Président : Hervé Tournier
- Membres : Thierry Dufour - Jean-Claude Gaillard - Thierry Parmentier.

Courmangoux

Mai 2014



Finances locales

Chaque année, le conseil municipal est amené à délibérer sur deux documents importants :

- Le compte administratif de l'année écoulée (n-1) qui représente la réalité de la gestion communale.
- Le budget primitif qui recense l'ensemble des prévisions des dépenses et recettes de la commune pour l'année en cours (n).

Ces deux documents sont, bien entendu, publics et consultables en Mairie et sur le Site Internet www.courmangoux.fr.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2013 – BUDGET PRINCIPAL (M14)

C'est donc à partir du compte administratif 2013 dernier exercice clos et approuvé, que l'on peut se faire une idée précise de la réalité de la gestion communale.

Il se présente en deux sections : fonctionnement et investissement, elles mêmes subdivisées en dépenses et recettes.

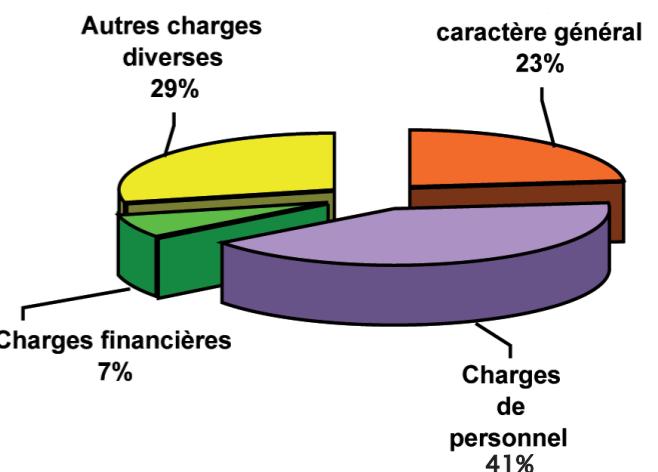
1. FONCTIONNEMENT

Dépenses

Elles se divisent en quatre grandes catégories :

- Les charges à caractère général : 65 504 € (23,4 % des dépenses). Ce sont tous les achats de fournitures diverses (administratives, scolaires, d'entretien, de fluides), toutes les locations, contrats d'entretien et autres primes d'assurance ... et enfin, tous les frais de services (indemnités comptables, abonnement téléphonique, affranchissements, honoraires, et autres taxes dues par la commune).
- Les charges de personnel : 115 874 € (41,4 % des dépenses). Elles comprennent toutes les rémunérations et les charges sociales de tous les personnels employés à temps complet ou partiel par la commune.
- Les charges financières : 18 255 € (6,5 % des dépenses). Ce sont tous les intérêts d'emprunts.
- Les autres charges diverses : 80 259 € (28,7 % des dépenses). Il s'agit des indemnités du Maire et des Adjoints (16 786 €), du service incendie (8 289 €) et autres dépenses diverses (55 184 €).

Le total des dépenses de fonctionnement atteint 279 892 €, ce qui donne un ratio par habitant de 552 € (calcul sur la base de 507 habitants) contre 540 € en 2012 et 582 € en 2011.

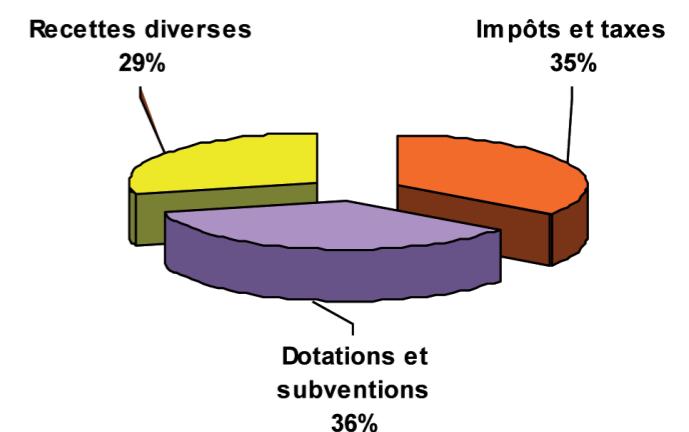


Recettes

Elles se divisent en trois catégories :

- Les impôts et taxes perçus par la commune : 127 312 € (35 % des recettes)
- Les dotations et subventions : 129 325 € (36 % des recettes)
- Les recettes diverses : 105 798 € (29 % des recettes). Ce sont des locations, le revenu de la carrière, la contrepartie de la mise à disposition du personnel communal à la communauté de communes (C.C.T.E.R.) pour l'entretien de la voirie communautaire.

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 362 435 €, soit un ratio par habitant de 715 € (calcul sur la base de 507 habitants) contre 709 € en 2012 et 649 € en 2011.

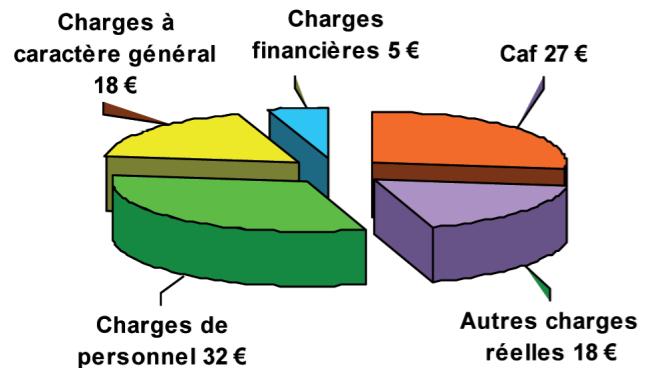


Capacité d'autofinancement (caf) de l'exercice 2013 :

La caf représente l'excédent du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement.

Elle est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement et les charges réelles de l'exercice. La caf 2013 s'élève à 96 636 € contre 79 929 € en 2012 et 33 209 € en 2011. Cela est dû à l'augmentation non négligeable de nos recettes.

En 2013, avec 100 euros, la commune a constitué 27 euros d'autofinancement et dépensé :



Calcul effectué avec recettes et dépenses réelles de fonctionnement

2. INVESTISSEMENT

Les dépenses concernent des acquisitions de gros matériels, des travaux importants, des acquisitions foncières, etc. ainsi que les remboursements, en capital, des emprunts.

En dehors de subventions propres à telle ou telle opération et à l'emprunt (qui participe à l'endettement), il n'existe pas de recettes spécifiques d'investissement.

La capacité d'une commune à investir résulte uniquement dans l'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement auxquels viennent s'ajouter les reliquats des exercices précédents.

En 2013, les dépenses d'investissement se sont élevées à 399 055 € dont 30 873 € de remboursement du capital de la dette.

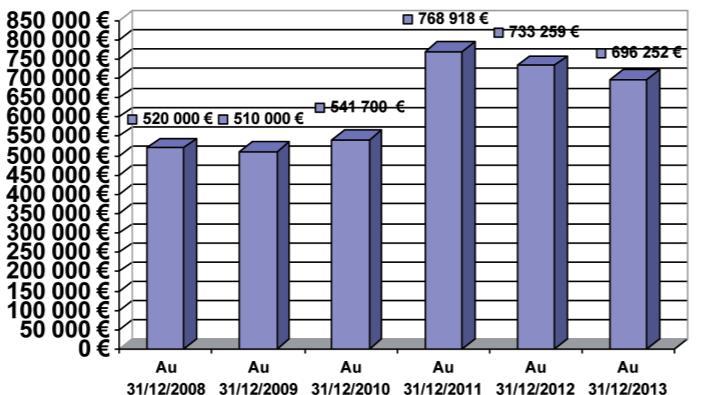
Les recettes d'investissement s'élèvent à 388 976 € dont 58 426 € de dotations et FCTVA et 11 273 € de subventions. Les dépenses et recettes d'ordre qui s'élèvent respectivement à 313 825 € et 319 277 € ont une incidence importante sur ces chiffres.

3. EXCEDENT DE CLOTURE

Les comptes de fonctionnement et d'investissement 2013 laissent apparaître un excédent de clôture de 205 270 € contre 130 430 € en 2012 et 61 527 € en 2011.

4. SITUATION DE LA DETTE

Au 31 décembre 2013, la dette de la commune s'élève à 696 252 €, tous budgets confondus, soit 1 373 € par habitant (calcul sur la base de 507 habitants) contre 1449 € en 2012 et 1 542 € en 2011.



Évolution des taux d'imposition en %	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taxe d'habitation	11,80	11,80	11,80	11,93	12,06	12,18	12,18
Taxe foncière bâti	13,55	13,55	13,55	13,70	13,85	13,99	13,99
Taxe foncière non bâti	43,81	43,81	43,81	44,30	44,77	45,22	45,22

Évolution des bases d'imposition en K€	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taxe d'habitation	446	457	459	486	504	521	527
Taxe foncière bâti	258	277	279	303	314	332	337
Taxe foncière non bâti	29	30	30	30	31	32	32

Commentaire : Les impôts ménagers représentent une forte partie des recettes de notre commune. Il s'agit des seules recettes sur lesquelles le conseil municipal peut agir au travers du vote des taux.

Pas d'augmentation de taux d'imposition communaux pour 2014.

Détail des principaux investissements prévus en 2014

- Modernisation de l'éclairage public
- Aménagement du cimetière de Courmangoux
- Etude de travaux pour mise en accessibilité locaux municipaux
- Amélioration du réseau eaux pluviales et assainissement à Chevignat

COMpte ADMINISTRATIF 2013 en euros

BUDGET GENERAL - M14

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général : eau, électricité, combustible, fournitures, entretien bâtiments, réseaux et forêts, assurances, fêtes et cérémonies, documentation, affranchissements, télécommunications, impôts et taxes	65 504
Charges de personnel et frais assimilés	115 874
Atténuation de produits - Reversement CCTER	11 165
Opérations d'ordre de transfert entre section	16 074
Autres charges de gestion courante	52 864
Charges financières - intérêts d'emprunts	18 255
Charges exceptionnelles	156
Total dépenses de l'exercice	279 892

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Atténuation des charges	2 521
Opérations d'ordre de transfert entre section	1 981
Produits des services du domaine et vente diverses (bois, concessions cimetière)	31 883
Impôts et taxes dont contributions directes	127 312
Dotations de l'Etat, subventions, participations autres collectivités, dotation élus	129 325
Autres produits de gestion courante, location	56 035
Produits exceptionnels	13 377
Sous-Total Recettes	362 435
Excédent antérieur de fonctionnement reporté	130 430
Total Recettes de l'exercice	492 865
Excédent de clôture de fonctionnement	212 973

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Report année précédente	4 327
Emprunts et dettes	30 873
Immobilisations incorporelles	5 277
Immobilisations corporelles	44 753
Dépenses d'ordre et patrimoniales	313 825
Total dépenses de l'exercice	399 055
Solde d'exécution cumulé d'investissement	10 079
Besoin de financement	7 703

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Dotations, excédents de fonctionnement, FCTVA	58 426
Subvention d'investissement	11 273
Recettes d'ordre et patrimoniales	319 277
Total recettes investissement	388 976
Restes à réaliser	2 376
Résultat de clôture	205 270

BUDGET ASSAINISSEMENT - M49

DEPENSES FONCTIONNEMENT (EXPLOITATION)	
Entretien et réparation	881
Dotations amortissements	18 102
intérêts d'emprunts	7 521
Total	26 504

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (EXPLOITATION)

Travaux - redevance - produits annexes	24 947
Recettes d'ordre	8 281
Total	33 228
Excédent de clôture d'exploitation	6 724

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunts et dettes	6 134
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 281
Total	14 415
Restes à réaliser	11 030

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Report	72 141
Dotations et réserves - FCTVA	31 881
Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 102
Total	122 124
Excédent de la section d'investissement hors RAR	107 709
Solde d'exécution cumulé d'investissement	96 679
Résultat de clôture	103 403

BUDGET PRIMITIF 2014 en euros

BUDGET GENERAL - M14

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général : eau, électricité, combustible, fournitures, entretien bâtiments, réseaux et forêts, assurances, fêtes et cérémonies, documentation, affranchissements, télécommunications, impôts et taxes	112 018
Charges de personnel et frais assimilés	100 060
Atténuation de produits - Reversement CCTER	11 194
Opérations d'ordre de transfert entre section	5 079
Autres charges de gestion courante	98 232